

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 24 juillet 2020

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (12) Mme TENENBAUM, Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme CHOLLET, M. MEZUI, Mme JACQUEMARD, Mme GINDRE, Mme VIAN, M. FOUSSET, Mme LECOMTE, M. FOUILLOT, Mme VINDY, M. AVENA.

Membre excusé représenté : (3) M. REBSAMEN (représenté par M. HOAREAU), M. BERTHIER (représenté par Mme TENENBAUM), M. JASPART (représenté par Mme AKPINAR-ISTIQUAM).

Membre excusé : (1) Mme HERVIEU.

Date de convocation : 20 juillet 2020.

Délibération n° : 10-2020

Objet : Candidature du CCAS au collège des électeurs nationaux de l'UNCCAS

Depuis de nombreuses années, le CCAS de Dijon est un membre actif de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). Il est représenté dans les instances statutaires au niveau national.

L'installation d'un nouveau Conseil d'Administration pour le CCAS suite aux élections municipales du 28 juin 2020, entraîne le renouvellement des instances nationales de l'UNCCAS. Au plan national, le processus électoral repose sur la constitution d'un Comité de 100 électeurs représentatif de l'ensemble des CCAS, qui devra élire le Conseil d'Administration de l'UNCCAS.

A ce titre, le Centre Communal d'Action Sociale de Dijon appartient au 6ème collège (villes de 80 000 à 199 999 habitants). Il peut présenter une candidature au Comité des Électeurs Nationaux.

Ainsi, les membres du Conseil d'Administration :

- désignent M. Antoine HOAREAU membre titulaire, et Mme Françoise TENENBAUM membre suppléant au comité des 100 électeurs nationaux
- proposent, le cas échéant, au nom du CCAS de Dijon, la candidature de ces représentants titulaire et suppléant, au Conseil d'Administration de l'UNCCAS pour siéger au Conseil d'Administration de l'UNCCAS 21 ;

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Ressources internes : 1
Receveur Municipal : 1



Pour le Président et par délégation,

Antoine Hoareau
Antoine HOAREAU